



Règles et Modalités du Jeu de Tickets à Gratter : 40 ans de Buisard Distribution

Pour célébrer les 40 ans de BUISARD Distribution, nous organisons un grand jeu de tickets à gratter avec à la clé trois superbes servantes d'atelier Tolsen, chacune contenant 189 outils à gagner !
Voici toutes les informations et règles pour participer :

1. Description des lots :

Une servante d'atelier Tolsen équipée de 189 outils pour chaque ticket gagnant (non remboursable ni échangeable).

2. Modalités de participation :

Chaque commande passée chez BUISARD Distribution recevra un ticket à gratter.
Les tickets sont envoyés avec le bon de livraison (BL) de chaque commande, hors reliquats.

3. Validation des gains :

Si vous découvrez un ticket gagnant, vous devez envoyer une photo du ticket gagnant par e-mail à l'adresse media@buisard-distri.fr ainsi que votre code client.

La photo doit être claire et montrer clairement la zone grattée.

La validation du gain sera confirmée par notre équipe sous un délai maximum de 10 jours ouvrés après la réception de la photo.

Les tickets gagnants seront valables jusqu'au 31 janvier 2026. Toute demande de validation effectuée après cette date sera considérée comme nulle.

4. Réception des lots :

Les gagnants seront contactés directement par le commercial de leur secteur et recevront leur gain par la suite.

5. Durée du jeu :

Le jeu est valable pour les commandes passées entre le 1er octobre 2025 et le 31 décembre 2025.

6. Dispositions générales :

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière des présentes règles.

BUISARD Distribution se réserve le droit de modifier ou de suspendre le jeu en cas de force majeure.

Toute tentative de fraude ou de non-respect des présentes règles entraînera la disqualification immédiate du participant.

Pour toute question ou information supplémentaire, merci de contacter notre service client.

Bonne chance à tous et merci de participer à la célébration des 40 ans de BUISARD Distribution !